

REUNION d'installation du C.E.S.E.L

Jeudi 15 février 2018 - 18H00

Présents :

M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan

M. Gérard LANTERI, Adjoint au Maire en charge des déplacements urbains, du stationnement de la circulation et des quartiers.

M. François DIONNET, Conseiller Municipal.

M. Jean-Marie MARCZAK, Conseiller Municipal

Membres du CESEL

M. André DUSSEAUX

M. Marcel BARBES

M. Patrick DALLAGIACOMA

Mme Céline VALADE

Mme Annie HIOT

Mme Charlotte SEUTIN

Mme Fatima ZAROTTI

Mme Françoise TREMOULET

M. Alain CHALIER

M. Michel TOQUE

M. Patrick QUALITE

M. Eric FORTIER

M. Ali GOMRI

M. Jean-Pierre FUGIER

Mme Michèle ABDOUL

M. Romain BACCHI

M. Julien CASANO

M. Richard HERRMANN

Membres de l'administration municipale :

Mme Hélène MORSA, Directrice Générale des Services

M. Jean-David CADET, Directeur de la Démocratie de proximité et de la Vie Associative.

Mme Céline NOALLY, Responsable Conseils de quartier, Jumelage et Vie associative.

Elus excusés :

M. Salem AIDOU DI, Adjoint au Maire en charge de la Tranquillité publique, de la démocratie participative et de la citoyenneté.

M. Grégory FICCA, Conseiller Municipal délégué en charge des Logement, des bailleurs sociaux et de l'hygiène et de la salubrité.

Membres excusés :

M. Guy Joël BOUQUET
Mme Laurence SPINAZZE
Mme Laurence BALLEREAU
M. Gérard CHALUMEAU
M. David BENAÏM

En introduction à cette séance, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Economique, Social et Environnemental Local (CESEL).

Il explique que la création de cette nouvelle instance consultative marque la volonté de la Ville de Livry-Gargan de renforcer la démocratie participative en y associant des citoyens de tout horizon : Représentants du monde économique, social, associatif et professionnel.

Il propose ensuite d'effectuer à un tour de table afin que chacun se présente.

A l'issue, Monsieur le Maire demande si quelqu'un souhaite se présenter à la Présidence du CESEL et c'est Monsieur Toqué qui répond favorablement.

Par respect de la parité, c'est Madame Valade qui se porte volontaire à la vice-présidence.

Monsieur le Maire explique ensuite le fonctionnement du CESEL qui sera scindé en 3 commissions :

1. Commission Vie Sociale et Economique

Cette commission étudiera le thème des marchés forains.

En effet, la Ville a confié, par délégation de service Public, le fonctionnement des marchés au délégataire EGS.

Monsieur le Maire souhaite s'appuyer sur les membres du CESEL, dont certains ont une connaissance parfaite du monde de l'entreprise, pour analyser le fonctionnement et proposer des améliorations notoires :

Comment élever le niveau ? Est-ce que les commerces proposés sont en adéquation avec la demande des livryens ? Quel est le fonctionnement ailleurs ? ... etc.

Il souhaite également qu'une étude soit faite sur la réhabilitation du marché Jacob avant, pendant et après les travaux.

2. Commission Cadre de Vie

Cette commission étudiera la propreté de la Ville.

Il faudra s'appliquer à recenser ce qui existe déjà et voir comment il est possible d'apporter une amélioration.

Il s'agit d'une étude générale sur l'ensemble de la Ville.

3. Commission Vie Citoyenne

Cette commission étudiera l'ensemble des manifestations de la Ville (Culturelles, Sportives, Sociales ... etc.)

La Ville de Livry-Gargan compte de nombreux évènements, parfois même plusieurs sur une même période donnée.

Cependant, répondent-ils aux attentes des livryens ? Est-ce qu'ils ont leur place ?, un sens ? ... etc.

Madame Hiot demande si l'aspect financier sera abordé.

En réponse, Monsieur le Maire affirme que tous les éléments demandés et nécessaires seront apportés et que les commissions peuvent compter sur l'accompagnement des services de la Mairie.

Monsieur Casano explique que le sujet des marchés forains est connexe car il peut s'étendre à l'étude des commerces de proximité et ainsi permettre de revitaliser le Centre-Ville.

Composition des commissions :

Vie sociale et économique:

Julien CASANO
André DUSSEAUX
Ali GOMRI
Richard HERRMANN
Annie HIOT
Céline VALADE

Cadre de Vie:

Marcel BARBES
Alain CHALIER
André DUSSEAUX
Jean-Pierre FUGIER
Eric FORTIER
Charlotte SEUTIN
Françoise TREMOULET
Fatima ZAROTTI

Vie citoyenne

Michèle ABDOUL
Romain BACCHI
Patrick DALLAGIACOMA
Patrick QUALITE

Monsieur Toqué prend la parole pour souhaiter la bienvenue à chacun des membres et expliquer que chacun d'entre eux peut compter sur son soutien.

Il ne souhaite pas s'inscrire dans une commission en particulier car il veut rester disponible pour accompagner l'ensemble.

Madame Morsa explique le fonctionnement, notamment du point de vue administratif.

Les comptes rendu des réunions plénières seront assurés par la Direction de la Démocratie de Proximité et de la Vie associative et remis dès que possible à l'ensemble des membres du CESEL.

Ceux des commissions seront assurés par un rapporteur nommé en leur sein.

Pour les demandes de salle et toutes questions relatives aux CESEL, il faut s'adresser à Mme Noally.

Monsieur CADET présente le règlement qui pourra être amendé et devra être validé à l'occasion de la seconde réunion plénière.

Monsieur le Maire ajoute que le 24 mars 2018 se tiendra l'inauguration de la maison de la citoyenneté qui sera le lieu privilégié des commissions et du bureau du CESEL.

Monsieur Toqué demande qu'une présentation du fonctionnement des collectivités territoriales soit réalisée à la prochaine réunion afin que tout le monde puisse comprendre et mieux appréhender les études demandées.

Il demande également si les membres du CESEL peuvent solliciter les services en direct.

Madame Morsa explique qu'elle va adresser une note de service à l'ensemble des directeurs pour les informer de la création de l'instance et des éventuelles sollicitations de la part des membres qui la compose.

Les coordonnées des contacts des différents services seront ensuite communiquées à Monsieur Toqué.

Le Président demande également s'ils ont la possibilité de se rapprocher des Villes qui ont déjà mis en place un CESEL telles que Le Raincy, Issy Les Moulineaux ...etc.
Monsieur le Maire précise qu'il est favorable aux échanges entre communes et qu'ils ne peuvent ainsi qu'enrichir la qualité de l'instance.

La prochaine réunion plénière se tiendra le mercredi 7 mars à 18h au salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation générale des collectivités territoriales
- Validation du règlement
- Nomination des Présidents, Vice-Présidents et rapporteurs des 3 commissions.

En conclusion, Monsieur le Maire remercie les membres de la commission pour leur présence et leur investissement.

Fin de la séance 19h30. Le rédacteur
Céline NOALLY